

PARDEVANT Maître SEKKATE Ratiba, Notaire à Rabat,
(Maroc), soussigné.....

.....- ONT COMPARU -

La Société Anonyme dénommée « **CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER** » au capital DE TROIS MILLIARDS CINQUANTE ET UN MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE QUATRE CENT DIRHAMS (3.051.978.400) DH, et dont le siège social est fixé à Casablanca, 187, Avenue Hassan II, dont le dossier juridique est ouvert auprès de la Conservation de la propriété Foncière de **Rabat-Ryad**.....

A ce représentée.....

Madame **HAMAM Hasna

** Madame **FANNANE Rhita**

AGISSANT en vertu des pouvoirs qui leur ont été conférés dont un exemplaire est déposé dans le dossier juridique précité.....

LESQUELLES ont, préalablement à l'acte de mainlevée objet des présentes, déclaré expressément et irrévocablement dispenser le Notaire soussigné d'établir le présent acte de mainlevée en langue arabe optant volontairement pour que la langue française soit la langue rédactionnelle du présent acte, conformément à l'Article 42 de la loi 32.09, relative à l'Organisation de la profession de Notaire.....

.....- MAINLEVÉE D'HYPOTHEQUE-.....

Madame **HAMAM Hasna** et Madame **FANNANE Rhita** es-qualités, en se désistant de tous droits d'hypothèque ont par les présentes déclaré faire mainlevée pure et simple et consentir à la radiation entière et définitive des inscriptions prises pour la garantie du prêt accordé à Monsieur **OUAHBI Abdellatif** de la somme de **ONZE MILLIONS DE DIRHAMS (11.000.000) DHS**

AU PROFIT :.....

La société anonyme dénommée « **CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER** ».....

SUR :.....

La propriété ci-dessous désignée :

<u>Dénomination</u>	<u>Titre foncier</u>
SAIDA	114.612/03

CONTRE: Monsieur **OUAHBI Abdellatif**

CONTENANT :.....

Une hypothèque inscrite à la conservation de la propriété foncière de **Rabat-Ryad** sur le dossier du titre foncier précité à la date du **02 Décembre 2020 (Volume 100-n°550)** en garantie du remboursement de la somme de **ONZE MILLIONS DE DIRHAMS (11.000.000) DH**.....

Consentant la décharge à Monsieur le Conservateur de la propriété Foncière de **Rabat-Ryad**, qui opérera la radiation pure et simple entière et définitive de l'hypothèque et de toutes les inscriptions sus énoncées sur le titre foncier précité.....

.....ÉTAT CIVIL.....

Les comparantes sus nommées déclarent que leur état civil actuel respectif est tel qu'il est indiqué sans changement au dossier juridique de ladite Société tenu à la conservation de la Propriété Foncière de **Rabat-Ryad**.....

MENTION des présentes est consentie pour avoir lieu partout où besoin sera.....

.....DOMICILE.....

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domiciles en leur demeure respective sus indiquée.....

.....- DONT ACTE -

.....Fait et passé à Rabat

.....En l'Etude du Notaire Soussigné,.....

.....**L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE**.....

.....**LE DOUZE JUILLET**.....

Madame FANNANE Rhita es qualités, Madame HAMAM Hasna es qualités et le Notaire ont signé le présent acte le douze Juillet deux mil vingt-quatre à douze heures vingt-cinq minutes (12/07/2024 à 12h25min).....

Et lecture faite, les comparantes ont signé avec **Maitre SEKKATE Ratiba**, Notaire à Rabat, après avoir déclaré parfaitement compris tous les termes du présent acte sur les explications et traductions à elles faites par ledit Notaire.....

-SUIVENT LES SIGNATURES ET LA MENTION-

Enregistré à Rabat Mutations Le 1^{er} Juin 2024

-RE n°2024-0035351-2046 -OR n°29281/2024

-Le Receveur Ordonnateur (signé) Monsieur BENDOUMOU Otman

- La présente expédition est établie sur deux pages

- Sans renvoi ni mot rayé nul. /.

- POUR EXPEDITION CONFORME-